

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

No 3 JUIN 1981 PARAIT 6 FOIS PAR ANNEE EDITEURS: ARLETTE ZIEGLER - CATHERINE ROY



Mercredi 17 juin
(EN CAS DE PLUIE, LE 24 JUIN)
de 17⁰⁰ à 21⁰⁰ heures
SUR LA
PROMENADE de l'ANCIEN OBSERVATOIRE
Pique-Nique
JEUX POUR ENFANTS, MUSIQUE, EXPOSITION

JA 1200 GENEVE 3

Mme A. SOUTTER
4, Saint-Victor
1206 GENEVE

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Association des Habitants
du Centre et Vieille-Ville
4 rue Saint Victor
1206 - GENEVE

référendum contre le parking "2000"

Le référendum dit "Contre la destruction de la Promenade de l'Observatoire" a obtenu, en moins de dix jours, plus de 5000 signatures.

Ce succès, de même que les diverses réflexions qui ont été exprimées lors de la récolte des signatures, nous montrent qu'une partie appréciable et de plus en plus nombreuse de la population rejette ces projets qui dénaturent notre ville et la livre aux promoteurs et aux voitures.

Ce sont les mêmes raisons qui ont fait qu'à l'Assemblée générale de l'AHCVV, le 11 mai 1981, une forte majorité a voté pour le soutien au référendum.

La campagne en vue de la votation référendaire débutera le 17 juin par un grand pique-nique en musique, de 17h. à 21h., sur la Promenade de l'Observatoire.

Venez nombreux avec vos sandwiches, pour manifester :
votre soutien :

- au maintien des espaces verts et aux arbres existants,
- à l'amélioration des transports en commun,
- à la construction de parkings réservés aux habitants.

et votre opposition :

- à l'extension de la construction de parkings à vocation commerciale dans le centre-ville,
- à la destruction d'espaces verts et d'arbres,
- à l'augmentation de la pollution de l'air du quartier,
- à toute construction qui risque de modifier les structures socio-économiques du centre-ville.

Il y aura de la musique et de la distraction !
VENEZ NOMBREUX !

rapport d'activité 80-81

Voici une année maintenant que notre association existe. Elle réunit plus de 160 adhérents, qui par leur soutien ou leur participation effective, nous ont permis de mener à bien un certain nombre d'actions et d'en entreprendre d'autres, dans tous les domaines qui touchent la qualité de la vie dans notre quartier.

Nous pouvons rapeller entre autres nos actions dans les domaines suivants :

- FETES & ANIMATIONS

- Bal de l'Escalade. Un grand succès, autant par le nombre des participants que par son résultat financier. Nous redanserons sur les canons en décembre prochain !
- Fête de la 1ère Feuille. Encore un succès ! Les enfants déguisés ont suivi la Fanfare des Pâquis à travers la Vieille-Ville, en cortège. Après les discours de

Mr. Chavanne, qui se montra lyrique et du Sautier Mr. Stoller, les enfants chantèrent sur la Treille avant de regagner l'école Ferdinand Hodler où une fête clôtura cette journée.

- LOGEMENT AU CENTRE-VILLE

De nombreux locataires nous ont fait part de leur inquiétude face aux démolitions, changements d'affectation qui sévissent plus que jamais dans ce secteur. Beaucoup de parents se sont également plaints de devoir quitter le centre-ville, car il n'y est pas possible de trouver un logement familial à un prix convenable.

Nous citons quelques cas où nous sommes intervenus :

- 10-12 rue Verdaine : c'est navrant de voir ces immeubles perdus pour le logement, et transformés en bureaux. Vu les problèmes de circulation dans le quartier, ces bureaux supplémentaires sont une aberration.
- 22 Bourg-de-Four: à suivre.
- Prison Saint-Antoine : nous avons regretté que la magistrature n'ait pas souhaité se décentraliser et qu'on n'ait pas prévu une mixité, avec des logements dans le haut du bâtiment
- 13 rue Bellot : nous faisons opposition au changement d'affectation (de logements en bureaux)
- 7/7bis Chaudronniers : l'immeuble est vidé par l'Etat pour y installer le Tribunal des Prud'hommes. Nous avons écrit au Président du Grand Conseil.
- 10 rue Tabazan : on ne renouvelle plus les baux, en vue d'une transformation importante. Ce qui implique un changement total de la structure sociale...
- 12-14 Place Longemalle : démolition au profit d'une banque, les congés n'ont pas encore été signifiés.
- Rue de Candolle : il n'y a pas encore eu de demande d'autorisation, pas d'action possible actuellement.
- 4 Tranchées : les habitants qui se sont groupés ont fait valoir

leurs droits et ont obtenu le droit de rester chez eux. C'est donc possible !

- CIRCULATION & PARKINGS

- Les pétitions "Rôtisserie" ont été adressées respectivement au Grand Conseil et au Conseil Municipal. En dernière minute, nous apprenons que la Commission des pétitions du Conseil Municipal nous recevra le 15 juin. A suivre. Nous vous rappelons que nous demandons la création de logements et de parkings habitants, et que nous nous opposons au parking de 650 places.

- Parking 2000 : Le comité avait décidé de soutenir le référendum contre ce parking. L'assemblée générale du 11 mai a ratifié cette décision à une très forte majorité.

- Bourg-de-Four : nous avons soutenu le projet du Conseil Municipal par une récolte de signatures (plus de 400 !) proposant la fermeture au parking du Bourg de-Four. Ce projet est à l'étude dans les services de la Ville de Genève.

- Rue Etienne Dumont : beaucoup d'information et de réunion avec les parties concernées, après la conférence de Mr. George évoquant une milice privée. Nous avons vu Mr. Fontanet, et fait une proposition d'aménagement des rues Etienne Dumont, Chausse-Coqs, Tabazan et place F. Liszt. Celui-ci est à l'étude par la Ville de Genève.

"Galaxie" fera des efforts pour le nettoyage très tôt le matin de la rue et du trottoir. La voirie modifiera ses horaires pour moins perturber le sommeil des habitants.

- Rond-Point de Rive : nous nous sommes informés sur le sort de cette place. A ce jour il n'y a pas d'information disponible.

- Bus Vieille-Ville : nous avons fait une suggestion de participation mixte Etat/Ville/Commerçants/Usagers. La commission du Grand Conseil l'a retenue pour en faire une proposition dans le

cadre de ses conclusions de la pétition des commerçants de la Vieille-Ville.

- INFORMATION

Nous avons créé un journal qui a rencontré un écho très favorable. Il paraîtra plus fréquemment à l'avenir. Deux conférences ont été organisées : l'une par Mr. Viaro, chargé de cours à l'Université sur les problèmes de circulation, et l'autre, en présence de Mr. Ketterer et des promoteurs présentait le projet de parking 2000.

- DIVERS

Notre pétition "Coop" a suscité des réactions, qui font qu'à ce jour la Coop étudie l'agrandissement de ces locaux.

Nous avons réagi au plan de site de la Corratierie, signalant aux Autorités que ce plan autorisait la démolition, et ne protégeait que les gabarits.

- RAPPORT DU TRESORIER

La situation est bonne. Les dons, cotisations et bénéfice de la fête de l'Escalade nous laissent un boni de Frs 1'800.- Ce rapport et celui des vérificateurs des comptes sont acceptés sans opposition.

programme 81-82

ANIMATION - VIVRE SON QUARTIER :

- Actions portant principalement sur le problème des enfants dans la ville : places de jeux pour enfants et adolescents, centres de rencontre pour jeunes, crèches, ludothèque, etc.
- Participation à la Fête de la Première Feuille.
- Lancement d'une campagne pour l'organisation de fêtes dans les rues, cours et immeubles.
- Bal de l'Escalade.

LOGEMENTS :

- Actions pour le maintien du logement au centre, vieille-ville et Rues-Basses.
- Poursuite de la défense des locataires contre les délogements.
- Actions pour inciter la Ville et l'Etat à transformer les immeubles administratifs en logement.
- Action pour être consulté sur les projets, et éventuellement les préavis, de la Ville de Genève.

CIRCULATION - PARKINGS :

- Soutien au référendum contre le parking "2000".
- Poursuite de l'action "Rôtisserie" pour un parking d'habitant lié à un programme de logement.
- Propositions nouvelles pour des aménagements de rues résidentielles et piétonnes, de places, etc.
- Actions contre les nuisances (travaux, pollution, automobiles, etc.).
- Bus dans la Vieille-Ville.
- Lancement d'une pétition pour supprimer les facilités de parking sur la Treille, pour laisser cet emplacement libre pour les jeux des enfants.

INFORMATION

- Poursuite de la publication d'un Journal des Habitants et d'une feuille d'information.
- Organisation de conférences, débats, etc.
- Ouverture des séances de comité à tous nos membres.

le nouveau comité

Lors de l'assemblée générale de l'AHCVV, le 11 mai 1981, un nouveau comité fut élu. Voici la liste de ses membres :

Roman JUON, Président
Elisabeth AELEN
Vincent CHOPARD
Roberta DALDINI
Marianne DOVAT
Christiane FAVRE
Eric MAY
Alexandre MICHELI
Alain ROSSET
Catherine ROY
Andrienne SOUTTER
Huck SCARRY
Alain VIARO
Arlette ZIEGLER

Vérificateurs des comptes :

François CRAMER
Eddie FAVRE

Nous vous rappelons que les séances du comité SONT OUVERTES A TOUS LES MEMBRES !

La prochaine aura lieu le 6 juillet au "Dorian" (en face du Landolt) à 20H30.



BULLETIN d'ADHESION

NOUS DÉFENDONS LES INTÉRÊTS DES HABITANTS. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX PLUS NOUS SERONS EFFICACE.

OUI!

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE :

NOM: _____

ADRESSE: _____

GENÈVE

ENVOYEZ CE BULLETIN À :
L'ASSOCIATION DES HABITANTS
DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE
RUE SAINT VICTOR, 4
1206 GENEVE
(NOUVELLE ADRESSE)

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE
tel. 218929 Dès 11 heures
6, rue de la Boulangerie

TÉLÉVISION POUR TOUS

J. CHEVALLEY, succ.

Radio	Location
TV - Hi-Fi	Vente
	Entretien
7, rue de la Madeleine	Tél 210377

Teinturerie - Blanchisserie

Tranchées - Net

M. et Mme G. MORI
3, rue Charles - Bonnet tel 47 35 72
8 à 12h. - 14 à 18h. Fermé le samedi

Librairie Femme
Crédite
1 RUE DES BARRIERES
ouvert:
du mardi au vendredi
12-19h
samedi 10-17h

papeterie nyffeler
9, rue Verdaine tél. 21 47 83

joie de lire
Librairie spécialisée pour les enfants
38, Bourg-de-Four
Tél. 29 35 65

Pharmacie du Bourg de Four

F. HOMBERGER PHARMACIEN
10, Place du Bourg de Four, tel: 20'45'33

LA RUE DES BELLES FILLES,

Brocante
Fripe Rétro
Bijoux
Art Oriental
8 Rue Etienne Dumont
Prêt à Porter
Inde
Afghanistan
Tel: 20.32.32

IMPRIMERIE KUNDIG S.A.

10, rue du Vieux-Collège
Téléphone (022) 28 51 88

GALAXIE SNACK-STORE
1, rue Etienne-Dumont
Bourg-de-Four
Tél. 20 91 50

dans la ville, des enfants...

Dans les dernières décennies, le territoire de l'enfant en ville n'a cessé de se réduire comme une peau de chagrin.

L'urbanisme, en aménageant peu à peu tous les espaces de manière à les rendre plus productifs, n'a laissé que peu de place à l'enfant catégorie non productive de la population. L'augmentation de la densité, la disparition des cours, des terrains vagues, des impasses, des ruelles, et l'envahissement des espaces par les voitures ont provoqué la disparition des lieux neutres, sans fonction définie, propices au jeu, à la découverte et à l'appropriation par l'enfant.

Une planification des aires de jeux décidées par les adultes, amenée à la détermination de lieux définis, clôturés, contrôlés où les activités de l'enfant sont limitées à ce qui est convenable et dans la norme : espaces de jeux - préparation à la discipline de la vie adulte et non pas espaces ouverts donnant libre cours à l'imagination.



Le mythe de la vie à la campagne, qui s'est traduit par des immeubles isolés dans la verdure et la prolifération des villas, ainsi que les normes de besoins en espaces verts et équipements conçues pour les cités nouvelles (et inapplicables en milieu urbain), ont amené à penser que la ville était impropre à l'habitat, donc impropre à l'usage de l'enfant.

Une association comme la nôtre s'inscrit en faux contre ces allégations et veut montrer que la ville est un milieu où la vie de l'enfant et des familles est tout-à-fait possible, à condition de donner plus d'espaces, et d'aménager les nombreux espaces libres non seulement pour les besoins des touristes, mais pour ceux des enfants et des habitants en général.

Sans entrer en détail sur le type et le nombre d'emplacements de jeux nécessaires, nous pouvons distinguer les places de jeux ayant besoin de très peu d'espace et les équipements demandant des surfaces plus grandes.

Dans le premier cas, de nombreuses possibilités existent dans les parcs, les espaces verts à proximité des voies de circulation, les promenades, les squares, les cours, etc.

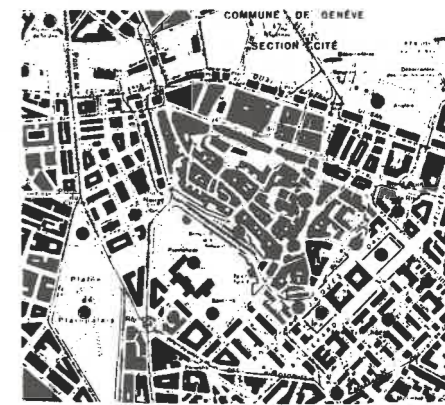
Il faudrait y encourager l'installation de jeux simples et bon marché, facilement réalisables (éventuellement par les habitants eux-mêmes) à partir de matériaux de chantier par exemple. Bien que simples et demandant peu d'espace, ces jeux devraient présenter une complexité suffisante pour permettre aux enfants de nombreuses possibilités d'appropriation et de donner libre cours à leur imagination : filets, cages, tunnels, carrousels, balançoires, petites collines avec toboggans, etc. Peut-être devrait-on tout simplement demander l'avis des enfants à ce sujet...

Ils devraient être facilement mon-

tables et démontables comme les pièces d'un mécano, et permettre des possibilités de transformation d'évolution et d'extension.

Nous proposons en priorité de tels aménagements dans les préaux d'écoles, sur les promenades de l'Observatoire et du Pin, sur l'esplanade St. Antoine, au square Lefort, aux Bastions et sur la plaine de Plainpalais. Par leurs caractéristiques, ces aménagements seraient plutôt destinés à la petite enfance.

Dans le deuxième cas, seuls le parc des Bastions et la plaine de Plainpalais offrent des possibilités pour la réalisation de terrains de football (il en existait deux autrefois), de volley-ball, etc.



**LIEUX DISPONIBLES EN CENTRE-VILLE
POUR DES AMÉNAGEMENTS
DESTINÉS AUX ENFANTS.**

Ces aménagements seront plutôt destinés aux enfants plus grands et aux adolescents. On pourrait aussi y prévoir des pistes pour les planches et patins à roulettes des tables de ping-pong, des jeux d'échecs, etc.

Le Conseil Administratif de la Ville et les services de Mr. Guy-Olivier Segond projettent de réaliser 100 places de jeux en ville, et demandent aux habitants des quartiers de leur faire des suggestions. Ecrivez-nous donc à ce sujet nous transmettrons vos demandes et propositions aux services concernés.

Un autre moyen par lequel nous pensons pouvoir rendre la rue aux habitants et aux enfants est la réalisation de rues résidentielles et à circulation limitée. Les enfants pourront y jouer sans danger à l'abri des voitures. Des actions dans ce sens ont déjà été engagées en ce qui concerne la rue Etienne Dumont et la rue Tabazan.

Enfin il conviendra de trouver dans le quartier un lieu de réunion et de rencontre pour les jeunes, centre de loisirs, ludothèque ou autre.

Nous invitons les parents et les enfants qui sont intéressés par ces problèmes à nous contacter de manière à former un groupe de travail qui puisse rapidement faire des propositions aux autorités et prendre des initiatives d'animation dans ce sens.

La réappropriation de la ville par l'enfant est une condition importante, voire indispensable, pour l'amélioration de la qualité de la vie en ville.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Roman Juon, Huck Scarry, Andrienne Soutter, Alain Viaro et Arlette Ziegler.

Les opinions exprimées n'engagent pas la responsabilité de l'éditeur.